Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Difficultés relationnelles des cadres de la police cantonale: la cheffe du DSE renforce les actions déjà entreprises

La cheffe du département de la sécurité et de l'environnement a décidé de renforcer les actions déjà entreprises pour remédier aux conflits internes de la police cantonale. La conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro a proposé au Conseil d'Etat qu'une délégation entende les différentes personnes en charge des responsabilités de la direction du service. Ces auditions auront lieu rapidement afin de permettre d'autres investigations ou mesures plus poussées si elles s'avéraient nécessaires.

Les tensions internes au sein du commandement de la police cantonale, portées aujourd'hui sur la place publique, péjorent l'image de toute la police. Après avoir entendu les responsables de la direction du service, la cheffe du département de la sécurité et de l'environnement estime que leur audition par une délégation du Conseil d'Etat permettra de mieux cerner les problèmes et les conflits qui se posent. Présidée par Jacqueline de Quattro, cette délégation se compose des Conseillers d'Etat Philippe Leuba et François Marthaler; elle entendra les cadres supérieurs de la police cantonale dans les meilleurs délais.

Des dispositions d'accompagnement de la démarche ont déjà été prises et sont assurées par le secrétariat général du département.

Le Conseil d'Etat tient à souligner qu'en dépit de ce climat difficile, les collaborateurs de la police cantonale effectuent leurs missions à satisfaction et que la sécurité publique n'est nullement affectée par cette situation.

Afin que la délégation puisse travailler le plus sereinement possible, la cheffe du DSE prévoit que la prochaine communication aura lieu dès que les auditions seront terminées et que le Conseil d'Etat aura été saisi des conclusions.

Lausanne, le 07 octobre 2008